

Projet incubateur d'entreprises, un dispositif de soutien à l'entrepreneuriat

1. Le constat

La création d'entreprises permet de se réaliser, de gagner en maturité, en autonomie et de mener à son terme son propre projet de vie.

Mais dans la plupart des pays développés comme en voie de développement, on constate généralement que plus de 50% des jeunes entreprises disparaissent au bout de trois ans.

C'est pour augmenter la crédibilité et les chances de succès de ces jeunes entrepreneurs que fleurissent depuis le milieu des années 2000 des outils d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

2. A quoi sert un incubateur ?

Pouponnières, pépinières d'entreprises, boutiques de gestion, coopératives d'activité...

Derrière toutes ces appellations, une seule vocation : accompagner l'entrepreneur dans son démarrage en lui prodiguant conseils et soutiens méthodologiques et matériels, afin de limiter le risque d'échec, et donc maximiser le succès potentiel.

L'incubateur de projets de création d'entreprise s'inscrit parfaitement dans cette dynamique.

L'activité traditionnelle d'un incubateur de projets de création d'entreprises est d'accueillir, analyser et aider au montage les projets imaginés par des entrepreneurs débutants.

Ces projets sont des idées pour un produit ou un service que l'entrepreneur voudrait lancer sur le marché, ou qui viennent tout juste d'être lancés et nécessitent d'être confortés.

L'incubateur évalue le projet (étude de faisabilité), analyse son potentiel et accompagne l'entrepreneur dans les démarches nécessaires pour concrétiser le projet sur de bonnes bases.

Ceci assure l'amorçage effectif du projet et inclut toutes les étapes nécessaires à sa réussite –

étude de marché, conception de l'offre, structuration juridique et réglementaire, recherche de financement, dimensionnement des moyens de production, valorisation de la recherche, de la propriété intellectuelle, du savoir-faire, travail sur les hypothèses de rentabilité (business plan) et les outils de gestion, etc. En parallèle, l'incubateur peut proposer des solutions d'hébergement (bureaux, ateliers), et œuvrer à la mise en réseau des entrepreneurs avec l'environnement socio-économique.

3. La situation de l'entrepreneuriat en Afrique

L'Afrique, comme tous les autres continents, s'inscrit parfaitement dans cette dynamique.

La clé d'entrée est la lutte contre le chômage des jeunes, mal endémique sur le continent où plus de la moitié des 15-24 ans est sans activité. Comment y faire face ? Favoriser une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi, conforter une meilleure structuration du secteur informel, favoriser l'entrepreneuriat des jeunes qui ont envie de créer, d'abord leur propre emploi, pour pouvoir à terme recruter d'autres salariés...

Les projets d'incubateurs peuvent être une réponse efficace à la création et à la pérennisation d'entreprises, de richesses, de nouveaux services et d'emplois.

Certains jeunes ont su saisir cette opportunité de l'entrepreneuriat, en particulier dans le domaine de l'innovation, des technologies et de l'internet, avec des «success stories» qui démontrent la vitalité du continent : au Nigéria, Jason Njoku, considéré par le magazine américain Forbes comme un des dix jeunes les plus prometteurs du continent africain, a fondé Iroko, une entreprise de distribution de films sur Internet, surnommé le «Netflix africain»; au Kenya, Douglas Dullo a lancé la startup «Degree Solar» qui bouleverse la vie des zones rurales kenyanes en vendant des batteries solaires pour les téléphones portables offrant 6 à 8 heures d'autonomie...

Ces réussites individuelles ne peuvent qu'être confortées par des initiatives de type création d'outils tels les incubateurs, avec un historique fort dans les pays anglophones (Nigeria, Afrique du Sud, Kenya, Ghana, etc.)

L'espace francophone est également investi dans l'entrepreneuriat, notamment en faveur des jeunes et des femmes. Ainsi, l'Organisation Internationale de la Francophonie parie là-dessus, à l'image du programme spécifique qu'elle développe depuis 2014, favorisant la promotion de l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes. Il vise à aider les pays ciblés à identifier les opportunités de création d'emplois et de sources de revenus dans les filières locales à fort potentiel ainsi que dans les secteurs stratégiques pour la Francophonie (économie numérique, économie verte ou économie sociale et solidaire). De même, diverses initiatives ont été réalisées ces 5 ou 6 dernières années, à l'image du Sénégal (incubateur CTIC, orientée sur la technologie Internet), voire du Togo (incubateur Innovup, centre entrepreneurial dédié aux femmes entrepreneuses). A son tour le Congo Brazzaville se mobilise en 2016 avec l'initiative entrepreneuriale de la fondation SOUNGA, dédiée aux femmes...

4. La spécificité féminine en matière d'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est la voie royale pour gagner son autonomie ; surtout lorsqu'il s'agit d'un continent comme l'Afrique où la situation des femmes est complexe et où le poids des traditions peut étouffer leur créativité et leur émancipation.

C'est pour ces femmes-là qu'il faut créer un incubateur de projets, pour les accompagner à franchir le pas, renforcer leur crédibilité et leurs réseaux, en leur prodiguant méthodologies et conseils, mais aussi en leur octroyant un soutien financier.

C'est à ces femmes que SOUNGA s'adresse aujourd'hui, celles qui ont l'énergie et l'envie pour créer, insuffler, développer des activités. Celles qui s'inscrivent dans la lignée des femmes de demain...

Un projet incubateur SOUNGA verra bientôt le jour en 2016.



Daniele Sassou Nguesso.

DANIELE SASSOU NGUESSO